



Joliette, le 4 octobre 2023

Objet : Motivation d'absence d'employés pour maladie - Information à transmettre à vos membres

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Québec, et tout particulièrement notre région, est actuellement aux prises avec une pénurie de ressources médicales, dont les médecins de famille, occasionnant ainsi un accès plus restreint aux services.

Pour améliorer la situation, plusieurs solutions peuvent être mises en place à différents niveaux et par différents intervenants, incluant les employeurs. À cet effet, nous sollicitons aujourd'hui votre collaboration dans la diffusion de ce message à vos membres.

Plusieurs organisations et employeurs exigent un billet du médecin de famille pour motiver une absence au travail liée à la maladie. Cette exigence nécessite dans tous les cas une visite au médecin de famille pour obtenir ledit billet et prive ainsi un autre patient d'obtenir un rendez-vous dont il a besoin avec son professionnel de la santé.

Afin que les médecins de famille puissent offrir davantage de disponibilités et continuer de mettre leur expertise au profit de leurs patients, nous vous recommandons de reconnaître ces alternatives, partagées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, pour la motivation d'une absence au travail :

- Déclaration signée de l'employé en question;
- Note d'un autre professionnel de la santé (pharmacien, physiothérapeute, pédiatre, psychologue, infirmière, infirmière praticienne, naturopathe, dentiste, etc.);
- Courriel de confirmation d'un rendez-vous;
- Test COVID positif;
- Bracelet d'admission de l'hôpital ou reçu de stationnement de l'hôpital;
- Reçu de prescription;
- Requête en laboratoire;
- Appel par visioconférence avec l'employé (pour vous assurer qu'il n'est pas en vacances, dans un événement, etc.).

Les médecins de famille tentent par de multiples moyens d'offrir davantage d'accès aux patients qui doivent recourir à leurs services/soins. Par la mise en place de ces nouvelles alternatives, vous contribuerez concrètement à l'amélioration de cet accès aux soins dans la région, réduisant du même coup la charge de travail administratif des médecins de famille.

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez obtenir plus de renseignements à l'égard de ces solutions nouvelles, mais tout autant efficaces pour vos membres.

En vous remerciant de votre collaboration dans la diffusion de ce message, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Dre Lyne Couture

Présidente de l'Association des médecins de famille Laurentides-Lanaudière